



STATISTIQUES ET INDICATEURS

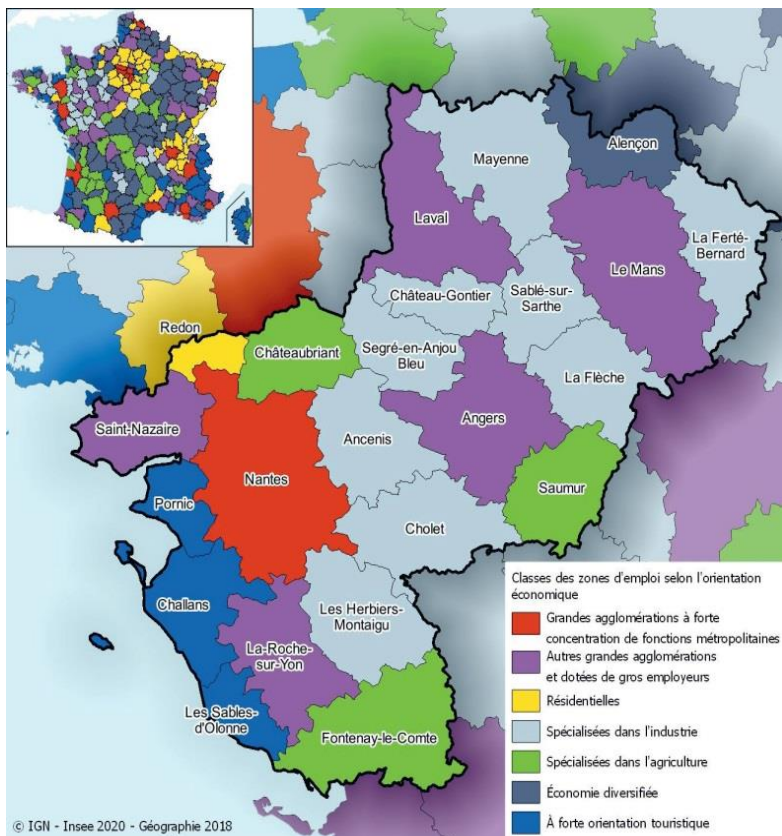
Libre de diffusion sous réserve de mention de la source « France Travail Pays de la Loire »

LE TAUX DE CHÔMAGE PAYS DE LA LOIRE - 2EME TRIMESTRE 2024

LES ZONES D'EMPLOI EN PAYS DE LA LOIRE

Les **zones d'emploi** sont définies comme des espaces géographiques à l'intérieur desquels travaillent la plupart des actifs qui y résident. Après celui de 2010, ce zonage d'étude, qui partitionne intégralement le territoire français, vient d'être refondu nationalement en 2020 pour mieux rendre compte des évolutions récentes du marché du travail et harmoniser la méthode au niveau européen. Cette méthode est un procédé itératif basé sur l'analyse des déplacements Domicile - Travail issus du dernier Recensement Général de la Population, intégrant les flux entrants et sortants de chaque zone. Ainsi, il en résulte un rééquilibrage des zones d'emplois en nombre d'actifs.

306 nouvelles zones d'emploi sont désormais identifiées sur tout le territoire français, dont **23 pour la région Pays de la Loire**. Autre nouveauté : ces zones d'emploi sont **réparties en 7 classes**, permettant de décrire leur orientation économique dominante. (Voir carte ci-dessous)



23 zones d'emploi en Pays de la Loire

Cette nouvelle répartition en 23 zones d'emploi en Pays de la Loire (contre 20 en 2010 et 16 en 1984) se caractérise par une réduction de la taille des zones des grandes agglomérations, dont Nantes, Angers, Le Mans, Laval, La Roche-sur-Yon et Saint-Nazaire.

2 nouvelles zones d'emploi sont ainsi créées :

- » **Château-Gontier** (auparavant intégrée à celle de Laval)
- » **Pornic** (partagée avant entre celles de Saint-Nazaire et Nantes)

Autre particularité : 2 zones d'emploi de la région Pays de la Loire sont inter-régionales :

- » Zone d'Alençon (Normandie) où une partie nord de la Sarthe est rattachée
- » Nouvelle Zone de Redon (Bretagne) qui intègre des communes du Nord de la Loire-Atlantique.

N.B. : pour info, le résultat affiché pour ces 2 zones d'emploi inter-régionales ne concerne que la partie Pays de la Loire.

Chacune de ces 23 zones d'emplois représente un territoire géographique relativement compact, sur lequel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements trouvent l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. C'est donc à cette échelle que les caractéristiques d'un territoire vont influencer sur sa capacité d'adaptation face aux mutations économiques.

Région Pays de la Loire : une économie régionale variée, avec une forte orientation industrielle

Même si la sphère résidentielle se concentre dans les grandes agglomérations (dont principalement Nantes) et sur le littoral, la région Pays de la Loire est largement tournée vers la sphère productive; et plus précisément la fonction de production qui domine dans 15 des 23 zones d'emploi.

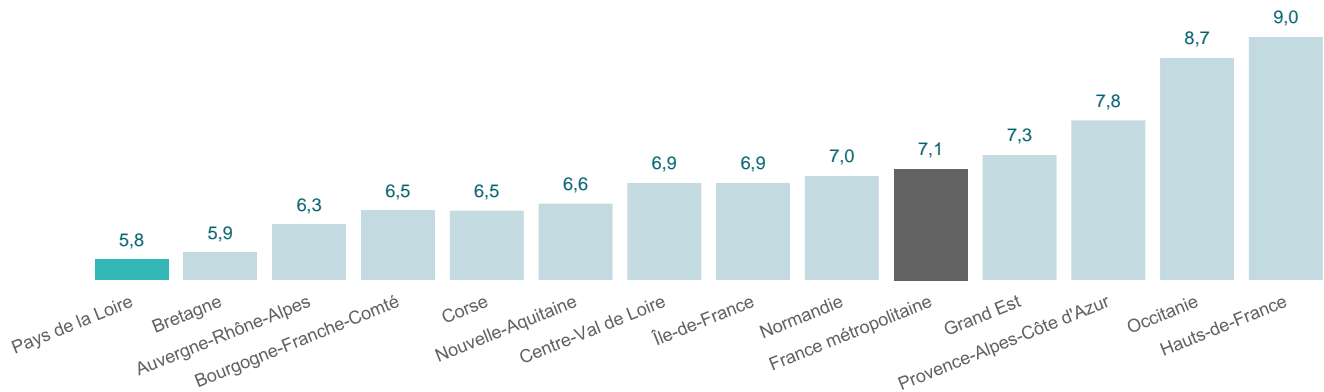
D'ailleurs, la répartition par classe montre que l'industrie est la spécialité de 9 zones d'emploi (soit 40%) avec prédominance de l'industrie agroalimentaire et de la fabrication de matériels de transport; 3 zones relevant plus d'une économie agricole.

Source INSEE

TAUX DE CHÔMAGE EN PAYS DE LA LOIRE

GRAPHIQUE 1

RÉPARTITION DU TAUX DE CHÔMAGE PAR RÉGION - 2T 2024



Source INSEE, traitement France Travail

France - Région

○ Au deuxième trimestre 2024, le taux de chômage ligérien s'établit à **5,8%**. Il est toujours nettement inférieur à celui de la France métropolitaine (**7,1%**).

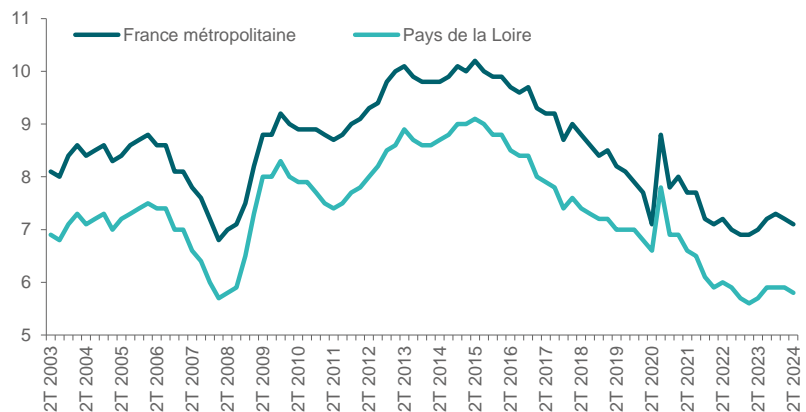
La région Pays de la Loire affiche le taux de chômage le plus bas de l'ensemble des régions françaises, devant la Bretagne.

○ L'évolution trimestrielle du taux de chômage est de -0,1 point pour la région et le national.

○ Sur un an, la région est en légère hausse (+0,1 point), identique à l'évolution nationale (+0,1 point).

GRAPHIQUE 2

ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DU TAUX DE CHÔMAGE



Source INSEE, traitement France Travail

TAUX DE CHÔMAGE PAR DÉPARTEMENT

Région - Départements

○ Les départements de la Sarthe (**7,2%**) et du Maine-et-Loire (**6,3%**) affichent les taux de chômage les plus élevés de la région. La Mayenne (**5,0%**), la Vendée (**5,3%**) et la Loire-Atlantique (**5,5%**) se distinguent par un taux de chômage nettement inférieur.

○ Sur un trimestre, les départements, excepté la Mayenne, sont stables ou légèrement en baisse : entre 0,0 point et -0,1 point.

○ L'évolution annuelle est en hausse sur tous les départements. Les plus faibles progressions concernent la Loire-Atlantique et le Maine-et-Loire, (+0,1 point). Les autres départements enregistrent une évolution annuelle plus importante (+0,3 point).

TABLEAU 1

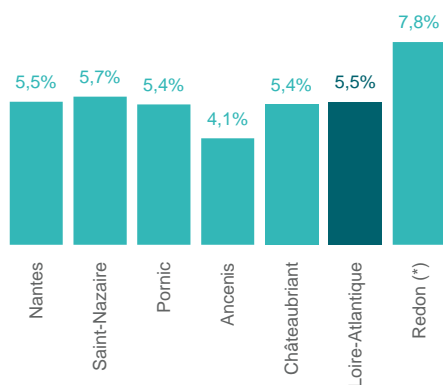
ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE PAR DÉPARTEMENT

	2T 2023	1T 2024	2T 2024	Variation trimestrielle	Variation annuelle
Loire-Atlantique	5,4%	5,6%	5,5%	-0,1 point	0,1 point
Maine-et-Loire	6,2%	6,4%	6,3%	-0,1 point	0,1 point
Mayenne	4,7%	4,9%	5,0%	0,1 point	0,3 point
Sarthe	6,9%	7,2%	7,2%	0 point	0,3 point
Vendée	5,0%	5,3%	5,3%	0 point	0,3 point
Pays de la Loire	5,7%	5,9%	5,8%	-0,1 point	0,1 point
France métropole	7,0%	7,2%	7,1%	-0,1 point	0,1 point

Source INSEE, traitement France Travail

TAUX DE CHÔMAGE EN LOIRE-ATLANTIQUE

GRAPHIQUE 3
TAUX DE CHÔMAGE PAR ZONE D'EMPLOI - 2T 2024



(*) Zone d'emploi de Redon - Partie Pays de la Loire

TABLEAU 2
ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE PAR ZONE D'EMPLOI

	2T 2023	1T 2024	2T 2024	Variation trimestrielle	Variation annuelle
Nantes	5,4%	5,6%	5,5%	-0,1 point	0,1 point
Saint-Nazaire	5,8%	5,8%	5,7%	-0,1 point	-0,1 point
Pornic	5,5%	5,6%	5,4%	-0,2 point	-0,1 point
Ancenis	4,1%	4,1%	4,1%	0 point	0 point
Châteaubriant	5,4%	5,5%	5,4%	-0,1 point	0 point
Redon (*)	7,5%	7,9%	7,8%	-0,1 point	0,3 point
Loire-Atlantique	5,4%	5,6%	5,5%	-0,1 point	0,1 point

Source INSEE, traitement France Travail

99

TAUX DE CHÔMAGE EN MAINE-ET-LOIRE

GRAPHIQUE 4
TAUX DE CHÔMAGE PAR ZONE D'EMPLOI - 2T 2024

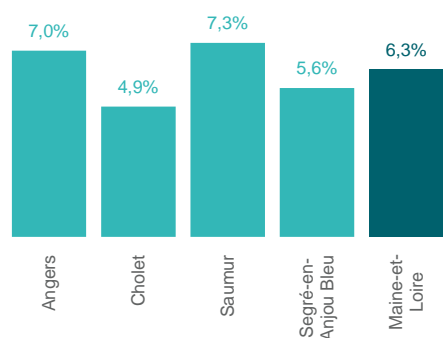


TABLEAU 3
ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE PAR ZONE D'EMPLOI

	2T 2023	1T 2024	2T 2024	Variation trimestrielle	Variation annuelle
Angers	7,0%	7,1%	7,0%	-0,1 point	0 point
Cholet	4,7%	4,9%	4,9%	0 point	0,2 point
Saumur	7,1%	7,5%	7,3%	-0,2 point	0,2 point
Segré-en-Anjou Bleu	5,6%	5,6%	5,6%	0 point	0 point
Maine-et-Loire	6,2%	6,4%	6,3%	-0,1 point	0,1 point

Source INSEE, traitement France Travail

TAUX DE CHÔMAGE EN MAYENNE

GRAPHIQUE 5
TAUX DE CHÔMAGE PAR ZONE D'EMPLOI - 2T 2024

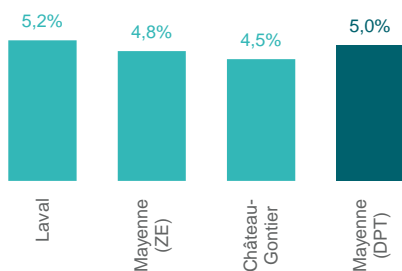


TABLEAU 4
ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE PAR ZONE D'EMPLOI

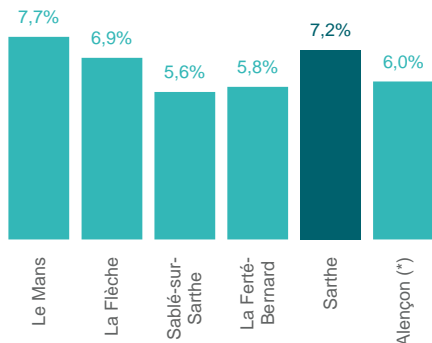
	2T 2023	1T 2024	2T 2024	Variation trimestrielle	Variation annuelle
Laval	4,8%	5,1%	5,2%	0,1 point	0,4 point
Mayenne (ZE)	4,9%	4,8%	4,8%	0 point	-0,1 point
Château-Gontier	4,1%	4,4%	4,5%	0,1 point	0,4 point
Mayenne (DPT)	4,7%	4,9%	5,0%	0,1 point	0,3 point

Source INSEE, traitement France Travail

TAUX DE CHÔMAGE EN SARTHE

GRAPHIQUE 6

TAUX DE CHÔMAGE PAR ZONE D'EMPLOI - 2T 2024



(*) Zone d'emploi d'Alençon - Partie Pays de la Loire

TABLEAU 5

ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE PAR ZONE D'EMPLOI

	2T 2023	1T 2024	2T 2024	Variation trimestrielle	Variation annuelle
Le Mans	7,4%	7,7%	7,7%	0 point	0,3 point
La Flèche	6,5%	6,9%	6,9%	0 point	0,4 point
Sablé-sur-Sarthe	5,4%	5,7%	5,6%	-0,1 point	0,2 point
La Ferté-Bernard	5,8%	5,9%	5,8%	-0,1 point	0 point
Alençon (*)	6,1%	6,1%	6,0%	-0,1 point	-0,1 point
Sarthe	6,9%	7,2%	7,2%	0 point	0,3 point

Source INSEE, traitement France Travail

TAUX DE CHÔMAGE EN VENDEE

GRAPHIQUE 7

TAUX DE CHÔMAGE PAR ZONE D'EMPLOI - 2T 2024

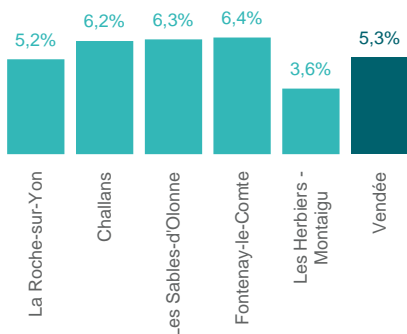


TABLEAU 6

ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE PAR ZONE D'EMPLOI

	2T 2023	1T 2024	2T 2024	Variation trimestrielle	Variation annuelle
La Roche-sur-Yon	4,8%	5,2%	5,2%	0 point	0,4 point
Challans	6,0%	6,2%	6,2%	0 point	0,2 point
Les Sables-d'Olonne	6,3%	6,3%	6,3%	0 point	0 point
Fontenay-le-Comte	6,1%	6,5%	6,4%	-0,1 point	0,3 point
Les Herbiers - Montaigu	3,3%	3,7%	3,6%	-0,1 point	0,3 point
Vendée	5,0%	5,3%	5,3%	0 point	0,3 point

Source INSEE, traitement France Travail

ENCADRÉ N°1

DÉFINITIONS :

Taux de chômage : rapport (en %) entre une estimation du nombre de chômeurs et la population active (actifs occupés + chômeurs) estimée au lieu de résidence.

Zone d'emploi : espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements trouvent l'essentiel de la main-d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Les déplacements domicile-travail constituent la variable de base pour la détermination de ce zonage. Les zones d'emploi sont ainsi construites de telle façon que la proportion d'actifs occupés résidant et travaillant dans la même zone soit la plus élevée possible.

Taux de stables : ratio entre le nombre d'actifs habitant et travaillant dans une zone et le nombre total d'actifs occupés de la zone.

Classe : clé d'identification et de répartition des zones d'emploi selon leur orientation économique dominante.

Sphère présente : Activités mises en œuvre localement pour la production de biens et services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, résidents ou touristes.

Sphère productive : Activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

N.B. : les secteurs de l'Agriculture (AZ) et de l'Administration, l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale (OQ) sont exclus de ces deux sphères.

Diversification : Cette mesure économique se réalise à travers l'indice de spécialisation de Krugman, calculé au niveau A38 : plus celui-ci est faible, moins la zone est diversifiée dans ses secteurs d'activité.

SOURCES :

INSEE, Recensement Général de la Population 2016 et 2017 - exploitation principale. Données provisoires pour le dernier trimestre.

Directeurs de la publication
Martine CHONG-WA NUMERIC - Jean-Marc VIOLEAU

Responsable de la rédaction
Vincent RAGOT

Conception et réalisation
Pascal LIAIGRE
Service Statistiques, Études et Évaluation

Contact : statspdl@francetravail.fr

France Travail Pays de la Loire
1 rue de la Cale Crucy
44100 Nantes

www.francetravail.org

